



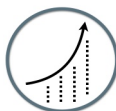
toute notre expertise à votre service

RGPD APPLIQUE A LA BILLETTERIE DANS LE SPECTACLE VIVANT / NOUVEAU

7 heures - 440 €



à distance



/10
(évaluations
reçues en 2025)



NOUVEAU

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrices/Administrateurs, chargé/es de production ou de diffusion. Directrices/Directeurs artistiques. Toute personne chargée des contrats du spectacle vivant

PRE-REQUIS

Etre en charge de la rédaction, relecture... des contrats.

OBJECTIFS

- . Comprendre les principes clés du RGPD et leur application dans le spectacle vivant
- . Identifier le cadre applicable à la gestion des données spectateurs
- . Savoir mettre en place les bonnes pratiques pour la billetterie et la communication
- . Disposer d'outils pour rédiger les mentions obligatoires et sécuriser ses traitements

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 28/08/2026

1. Comprendre le RGPD et ses enjeux pour la culture
 - . Définition des termes "données personnelles" et "traitement des données"
 - . Les grands principes du RGPD
 - . Rôles et responsabilités : du responsable de traitement, des sous-traitants et du délégué à la protection des données ou DPO
 - . Respecter le droit des personnes
2. Application à la billetterie et à la communication
 - . Quelles sont les données autorisées à être collectées dans la cadre de la billetterie
 - . Le cadre légal spécifiquement appliqué à la billetterie
 - . Gestion des newsletters et de la communication marketing (notions opt-in et opt-out)
3. Mise en conformité concrète
 - . Préparation des supports de collecte de données transmis au moment de l'achat
 - mentions RGPD
 - case consentement
 - information des spectateurs
 - . Rédaction des mentions légales notamment via la politique de confidentialité
4. Anticipation des incidents
 - . Ce qu'il faut faire lors d'une violation ou piratage des données collectées



Mis à jour 28/08/2026

Copyright CAGEC©